

Info Bruit

Introduction d'une plainte relative au bruit des avions

Remarque : si vous souhaitez vous plaindre pour différentes sources de bruits-vibration, veuillez remplir les différents formulaires adéquat pour chaque type de source.

Votre plainte doit être introduite auprès de **Bruxelles Environnement - IBGE, Division Inspectorat** :

- soit par courrier électronique à l'adresse : inspection-inspectie@environnement.brussels
- soit par courrier à l'adresse : **Avenue du Port 86c, boîte 3000 à 1000 Bruxelles**

Informations Générales

Tél.: 02/775 75
75

Editeur du formulaire

Bruxelles Environnement – IBGE

Avenue du Port, 86C, B-1000 Bruxelles

Email : info@environnement.brussels

Gestionnaire de la plainte

Bruxelles Environnement – IBGE

Div. Inspectorat

Avenue du Port, 86C, B-1000 Bruxelles
inspection-inspectie@environnement.brussels

Tél.: 02/775 75 01

Email: inspection-inspectie@environnement.brussels

Information complémentaire

Ce formulaire a pour but d'introduire une plainte relative au bruit des avions en Région de Bruxelles-Capitale. La Région rassemble les plaintes écrites de la population dans un

*"Registre des réclamations formulées par les habitants de la Région de Bruxelles-Capitale".
Ce registre est régulièrement analysé par Bruxelles Environnement-IBGE.*

Identité du demandeur

Nom

Prénom

Rue

Numéro

Boîte

Code postal

Commune

Email

Téléphone / GSM

Localisation du lieu où la nuisance est subie

L'adresse de la personne identifiée ci-dessus correspond-elle à l'adresse où la nuisance est subie ?

Si non, veuillez compléter l'adresse où la nuisance est subie :

Rue

Numéro

Boîte

Code postal

Commune

Détails relatifs à la nuisance

Jours où les avions vous gênent le plus :

! Lundi

! Mardi

! Mercredi

! Jeudi

! Vendredi

! Samedi

! Dimanche

Heures où les avions vous gênent le plus :

! 6h - 7h

! 7h - 22h

! 22h - 23h

! 23h - 6h

Il s'agit d'une gêne :

! Quotidienne

! Régulière

! Exceptionnelle

Remarque(s) ou information(s) complémentaire(s)/ Description contextuelle de votre plainte :

Annexe(s)

Possibilité de joindre à ce formulaire un plan de situation, une ou plusieurs photos, une ou plusieurs copies de courriers,

